

Semestre 1 Master 1 non validé, pas de M2?

Par **Lostinthewild**, le **02/03/2019** à **19:37**

Bonjour,

Je viens de regarder mes résultats du semestre 1 du Master 1 Droit des affaires à Assas et je n'ai pas validé, en raison de difficultés personnelles.

Je m'y attendais, mais le choc est violent, en sachant que j'étais un bon étudiant en licence dans une autre fac (14 de moyenne, major deux ans de suite). J'ai déjà fait un stage en cabinet d'avocats.

Pensez-vous qu'il est possible d'intégrer un M2?

Est-ce que les résultats du semestre 2 comptent?

Est-ce qu'il est pertinent de justifier mes résultats au vu de mes difficultés personnelles ou est-ce que les directeurs de M2 ne prendront même pas la peine de lire? J'ai l'impression d'avoir foutu ma vie en l'air.

Merci à ceux qui prendront le temps de me lire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2019** à **07:50**

Bonjour

Tout dépend de votre moyenne au premier semestre.

Pas mal de mes camarades de promotion ont été pris en M2 avait une moyenne à peine au dessus de 11/20 au M1.

Après c'est sûr que ce ne sera pas dans les Master les plus sélectifs

Toutefois vous aurez vos chances dans votre fac car en général les directeurs et directrices de Master appliquent le principe de la primo localité.

Il faut en effet parler des raisons de votre loupé au premier semestre. D'ailleurs si le directeur ou la directrice du Master que vous visez intervient dans votre filière, vous pouvez même déjà lui en parler à la sortie d'un cours.

Surtout il faudra mettre le paquet au second semestre pour relever votre moyenne.
Vous en avez les capacités !

Par **Lostinthewild**, le **03/03/2019** à **12:20**

Bonjour, merci pour votre réponse!

J'ai malheureusement eu 9,2, j'ai encore du mal à l'écrire... Je compte bien me rattraper au second semestre!

Quand vous dites en parler à la sortie d'un cours c'est-à-dire lui exposer mon parcours et mes difficultés?

Je vais quand même postuler à Assas mais aussi dans d'autres facs.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2019** à **12:30**

Vous êtes tout de même assez proche de la moyenne.

Comme je vous le disais, si vous mettez le paquet au second semestre vous pouvez encore avoir une moyenne générale correcte.

Pour le directeur/la directrice, commencez par lui poser la question si vous avez vos chances d'être pris dans son M2 malgré votre moyenne du premier semestre. C'est là que vous pouvez préciser les raisons de ce loupé.

Par **mikouz**, le **09/04/2024** à **19:02**

Bonjour,

Je fais face à une situation qui me dépasse. Étudiante durant l'année 2022/2023 dans une première école à Lille, j'ai suivi des cours pour obtenir mon bac+4. Cependant, en septembre, j'ai déménagé à Montpellier. J'ai sollicité une deuxième école pour une passerelle afin de rejoindre la 2ème année, donc le bac+5. Après 8 mois de cours, l'école se rend compte que mon bac+4 n'a pas été validé, compromettant ainsi mon avenir. Je me retrouve sans alternance et sans école, dans l'incapacité de passer mon diplôme.

Ma première question est la suivante : Puis-je solliciter l'aide au rattrapage auprès de ma première école sachant que je n'ai pas reçu de convocation pour me présenter à la dernière matière nécessaire à la validation du bloc de compétences ? Ayant obtenu une moyenne supérieure à 10/20, je pensais avoir validé mon année scolaire. Or, cette école fonctionne par blocs de compétences. De plus, j'ai lu le règlement intérieur de l'école qui énonce bien la mise en place de session de rattrapage payant.

Est-il possible si j'obtiens des rattrapages de pouvoir réintégrer mon école actuelle ?

Merci à ceux qui prendront le temps de me lire.